

Cahier des charges des étudiants M1 MEEF

Stages d'observation et de pratique accompagnée 2023-2024

SEMESTRE 1

Les étudiants sont en binôme. Le stage dure 2 semaines.

Avant le stage :

Individuellement :

1. Prendre contact avec l'établissement (chef d'établissement, CPE, professeur d'accueil).
2. Prendre connaissance des programmes des différents niveaux de classes concernés, de l'emploi du temps du professeur/ CPE d'accueil.

Dans le cadre du module de préparation du stage (**UE3 Ec2 Préparation au stage – 2 heures**) :

1. S'approprier les objectifs du stage et le cahier des charges de l'étudiant.
2. Élaborer un support d'observation du contexte professionnel (établissement, vie scolaire, classes) en lien avec les items définis (activité des enseignants, de la vie scolaire), permettant l'identification de questions professionnelles.
3. S'approprier le « **Portfolio** » (semestre 1) comme outil réflexif.
4. S'approprier les modalités d'évaluation pour le semestre 1.

Pendant le stage (avec l'aide du professeur ou CPE d'accueil) : une première journée de prise de contact avec le tuteur et l'établissement (**20 octobre 2023**) puis deux semaines groupées du lundi **06 novembre au 17 novembre 2023**, stage d'observation et de pratique accompagnée.

➤ Première semaine :

1. Rechercher des informations afin de caractériser le contexte professionnel
 - Recueillir des documents-clés concernant l'établissement (règlement et projets divers), la vie scolaire (registre des sanctions, documents de suivi des élèves, emploi du temps des AED...) pour les CPE et l'enseignement de la discipline.
 - Faire connaissance avec la vie de l'établissement et le fonctionnement de la classe (personnels divers et dispositifs particuliers)
 - enseignants, ATOSS, équipe de direction, vie scolaire
 - dispositifs particuliers (ULIS, SEGPA, ...)
 - cahier de textes de la classe, carnet de correspondance
 - espace numérique de travail
2. Concevoir, conduire et analyser **une séance complète**.
 - Élaborer (individuellement ou à deux) la séance avec l'aide du professeur.
 - La conduire en présence du professeur et de l'autre étudiant,
 - Analyser de façon croisée la séance.
3. Identifier les compétences professionnelles développées durant le stage et définir les besoins de formation avec l'aide du tuteur établissement et du formateur INSPE.

4. (Uniquement pour les CPE) Entrer dans l'exercice professionnel

- Observer l'activité du CPE d'accueil, **identifier les champs de responsabilité professionnels, analyser les situations éducatives concrètes.**
- **Participer aux activités quotidiennes du CPE** (à compléter).

➤ Deuxième semaine :

L'accompagnement se fera en fonction des besoins et attentes de l'étudiant.

Chaque étudiant devra :

1. Concevoir, conduire et analyser **deux séances.**

- Elaborer (seul ou à deux) les séances avec l'aide du professeur.
- Les conduire en présence du professeur et de l'autre étudiant,
- Analyser de façon croisée les séances.

2. Observer les séances d'enseignement menées par le professeur ou par l'étudiant binôme.

3. (Uniquement pour les CPE) Concevoir, conduire et analyser des actions professionnelles

Les deux étudiants seront présents dans l'établissement pour réaliser 2 actions ou partie d'actions professionnelles différentes dans plusieurs champs d'activité du référentiel de compétences en respectant le protocole défini plus haut : conduite de l'action, observation de l'action par le binôme de stage et le CPE d'accueil, analyse de l'action avec l'aide du CPE d'accueil (ex : entretien avec un élève, HVC ou partie, conduite de réunion ou partie de réunion d'équipe VS, de groupe élèves, CESC...).

Dans la mesure du possible, l'une au moins parmi les 2 actions choisies par chaque stagiaire est également conduite par le CPE d'accueil lors de l'un des jours du stage, de manière à confronter l'analyse des pratiques professionnelles.

Après le stage :

Individuellement :

Renseigner les différentes rubriques du portfolio relatives au stage 1.

Dans le groupe d'analyse du stage (4 heures) :

1. Mutualisation des expériences, questionnement sur les pratiques enseignantes/la spécificité des établissements et de la vie scolaire et sur sa propre pratique.
2. Retour sur les séances mises en place et formulation des questionnements rencontrés (décalage prévu/réalisé, difficultés pédagogiques, difficultés didactiques...).

Évaluation (UE3 Ec2) : Réalisation d'un diaporama par binôme :

- Présentation orale du diaporama (20 mn de présentation : 10 mn co-présentation + 5 mn par étudiant pour le retour d'expérience)
 - 10 minutes de co-présentation par le binôme du contexte d'établissement, du cadre réglementaire de l'exercice du métier et du rôle des différents acteurs de l'éducation (3 à 5 diapositives)
 - 5 minutes par étudiant de retour d'expérience vis-à-vis des séances conduites (3 à 5 diapositives par étudiant)
- **Critères d'évaluation :**
 - description (indicateurs) et analyse de l'établissement et de son contexte ;
 - lien entre présentation du contexte d'établissement et des différents acteurs ;
 - pertinence du retour d'expérience partagée ;
 - maîtrise de la langue (dimensions écrite et orale).(à retravailler)

Présentation du diaporama : Dates à définir par le responsable de parcours dans chaque discipline (avant le 22 décembre 2023).

SEMESTRE 2

Les étudiants sont en binôme. Le stage dure 4 semaines.

Objectifs : permettre la découverte d'un autre contexte professionnel et pratiquer une alternance « conception - mise en œuvre en tenant compte de la diversité des élèves - analyse de pratique » pour aller vers une autonomie progressive.

Avant le stage :

Individuellement :

1. Prendre contact avec l'établissement (chef d'établissement puis professeur/CPE d'accueil).
2. S'approprier les programmes des niveaux de classe concernés ou les emplois du temps du CPE.
3. S'informer de la programmation du professeur/CPE d'accueil en vue de la prise en charge des classes/ ou activités prévues.

Dans le cadre du module de préparation du stage (**UE3 Ec2 Préparation du stage**)

2 heures avant le stage :

1. Poursuivre l'appropriation du référentiel métier et reprendre la méthodologie du **portfolio** pour analyser sa pratique.
2. Élaborer un support d'observation du contexte professionnel (établissement, vie scolaire, classes) en lien avec les items définis (activité des élèves, de la vie scolaire), permettant l'identification de questions professionnelles.
3. S'approprier les modalités d'évaluation du stage.

2 heures après une semaine de stage :

Compte tenu du contexte d'établissement et du public concerné, travailler à propos de la différenciation au travers de la conception d'une séance au sein de la séquence destinée à être mise en œuvre.

Pendant le stage (avec l'aide du professeur/CPE d'accueil) :

S2 : 4 semaines, avec ou sans visite.

	Du 12 au 16 février 2024 Du 4 au 22 mars 2024
Avec visite	Musique / CPE / Math
Sans visite	Allemand / EPS / Professeur documentaliste / Lettres modernes / SII / Sciences de Gestion / SVT / Histoire-Géographie / Anglais / Espagnol / Physique-chimie / SES

Chaque étudiant devra :

- Prendre en charge les enseignements ou les activités de la vie scolaire en pratique accompagnée
- Réaliser et conduire **une séquence** avec la même classe ou pour les étudiants CPE construire une activité professionnelle composée de plusieurs actions cohérentes (ex : dans le cadre d'un suivi d'un élève...)
- Observer et analyser les séances d'enseignement en cours ou pour l'étudiant CPE les activités professionnelles conduites par le CPE d'accueil.
- **Pour les parcours sans visite** : réalisation d'une **capsule vidéo** (environ 5 minutes) illustrant l'activité du stagiaire et des élèves. Toute réalisation d'une capsule vidéo doit être soumise à autorisation. (Cf. Annexe)

Lors de ce stage, l'étudiant devra acquérir une autonomie de plus en plus importante dans la conception et dans la mise en œuvre des séances. Il devra mobiliser sa capacité à différencier son enseignement.

Après le stage :

Individuellement :

Consigner ces observations sur le **Portfolio** prévu à cet effet, en renseignant les différents champs indiqués.

Dans le groupe d'analyse du stage (4 heures) : 2 heures **durant la semaine du 11 au 15 mars 2024** (avec la possibilité de réaliser ces heures en distanciel) et 2 heures au retour de stage.

1. Premiers retours de la séquence en cours de mise en œuvre dans la classe ou pour les CPE des activités de vie scolaire en train d'être conduites.
2. Mutualisation des expériences : observation de l'activité de l'enseignant et des élèves.
3. Échanges autour de la construction et de la mise en œuvre complète de la séquence (et de la différenciation) ou pour les CPE des activités de la vie scolaire.
4. Échanges sur les positionnements individuels à partir du **Portfolio** (semestre 2).

Suivi individuel : le stagiaire bénéficiera d'une heure de suivi individuel soit sous la forme d'une visite d'un formateur INSPE soit d'une analyse de capsule vidéo (initiation à l'analyse de la pratique).

Évaluation (UE3 Ec2) :

Rédaction individuelle d'un document qui permettra d'analyser sa pratique ou pour l'étudiant CPE document synthèse d'une situation professionnelle rencontrée.

- Ce document en lien avec l'écrit 2 du concours doit permettre à l'étudiant de décrire la séquence ou l'activité professionnelle du CPE qui a été conduite durant le stage.
- Cette description doit s'accompagner de l'analyse de l'une des séances (PLC) ou de l'un des temps de l'activité professionnelle (CPE). Pour les PLC, cette analyse devra tenir compte de la notion de différenciation.

Critères d'évaluation (PLC) :

- Présentation du contexte professionnel : déroulement de la séquence ou de l'activité professionnelle (CPE), public, objets d'enseignement...
- Pertinence et clarté de l'analyse proposée.
- Prise en compte de la dimension différenciative.
- Maîtrise de la langue écrite et respect du cahier des charges ci-après.

Critères d'évaluation (CPE) :

- Présentation du contexte et des circonstances professionnels
- Pertinence et clarté des éléments d'analyse de la situation professionnelle.
- Pertinence des références théoriques et documentaires
- Pertinence de la problématique professionnelle
- Maîtrise de la langue écrite et respect du cahier des charges ci-après.

Caractéristiques de mise en page du document :

- Document de 2 à 3 pages (jusqu'à 6 annexes, non incluses)
- Interligne 1,5 ; marges de 2 cm; environ 2000 signes espaces comprises ;
- Document paginé (version numérique au format PDF)

Document à transmettre au responsable du suivi de stage.

La date butoir est fixée par le responsable de parcours dans chaque discipline (**05 avril 2024 au plus tard**)

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués.

1 Désignation du projet audiovisuel

Projet pédagogique concerné : captation d'image/voix dans le cadre de la formation MEEF 2nd degré, stage des étudiants de master 1 MEEF

Nom et adresse de l'établissement : **INSPE de Bourgogne – 21000 DIJON**

2 Modes d'exploitation envisagés

Support	Étendue de la diffusion
Projection collective	- Pour un usage collectif dans les cours des étudiants (groupes de référence) - Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche

3 Autorisation du responsable légal

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2. L'enregistrement de votre image/votre voix sera réalisé sous l'autorité de l'ESPE de Bourgogne

L'enregistrement aura lieu aux dates/moments et lieux indiqués ci-après :

Date(s) d'enregistrement :

Lieu(x) d'enregistrement :

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) responsable légal(e) de (prénom, nom)

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, dans le cadre exclusif du projet exposé ci-avant : OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires.

Fait à :

Signature du responsable légal :

Le (date) :